

Vigilance de l'inconscient **Un entretien avec Chantal Talagrand et René Major**

Claude Lévesque et Ginette Michaud

Numéro 213, mars-avril 2007

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/10439ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Spirale magazine culturel inc.

ISSN

0225-9044 (imprimé)

1923-3213 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lévesque, C. & Michaud, G. (2007). Vigilance de l'inconscient : un entretien avec Chantal Talagrand et René Major. *Spirale*, (213), 47-48.

Vigilance de l'inconscient

Un entretien avec
Chantal Talagrand et René Major

Propos recueillis par GINETTE MICHAUD et CLAUDE LÉVESQUE

Le 20 octobre 2006 se tenait, sous les auspices de l'Académie des lettres du Québec, le 24^e colloque des écrivains, qui portait sur la question, on ne peut plus politique et pressante, de « La censure aujourd'hui ». Invités pour l'occasion, les analystes Chantal Talagrand et René Major — dont leur récente biographie de Freud met en relief ce fil rouge du politique dans l'histoire de la psychanalyse comme l'un de ses legs les plus importants —, y faisaient un remarquable exposé inaugural (cette conférence est disponible sur le site de Radio Spirale à < www.spiralemagazine.com >). Le titre retenu dévoile toute la pertinence du dispositif choisi : « Les voix de la censure en interlocution ». Nous avons souhaité relancer de quelques questions encore cette interlocution avec eux.

SPIRALE — Prenons, si vous le voulez bien, pour point de départ le texte de la conférence « à deux » (et sans doute plus de deux voix) que vous venez de donner au colloque sur « La censure aujourd'hui ». Vous aviez choisi de diviser / multiplier, de partager vos voix, et déjà ce dispositif d'altérité ou d'altération réciproque des voix constitue peut-être une manière autre de poser et de « contrer », si cela est possible, la censure. Comment cette modalité de la parole vous paraissait-elle s'ajuster aux questions politiques, éthiques et autres, que vous souhaitiez soulever d'un point de vue psychanalytique quant à la censure ?

CHANTAL TALAGRAND ET RENÉ MAJOR — Comme vous le savez, il faut toujours être plus d'un pour parler, il faut plus d'une voix. L'expression « plus d'une voix » pourrait être une définition du politique. S'il n'y en avait qu'une, s'il n'en restait qu'une. Cela vous évoquera l'une des définitions que Jacques Derrida aura donnée de « la déconstruction » qui pourrait aussi bien s'appliquer à la méthode psychanalytique : « plus d'une langue ». Mais aussi, plus d'une filiation. S'agissant de la censure, on dit souvent « la voix de la censure », comme s'il n'y en avait qu'une, alors que nous savons qu'elle s'exprime à travers de multiples voix et suivant des voies diverses. Nous

avons voulu rendre scéniquement parlante cette altérité des voix de la censure en adoptant le dispositif de l'interlocution « à deux voix » et, comme vous le dites si justement, en rendant sensible leur altération réciproque. Dans chacune de nos voix, il y a aussi plus d'une voix. En répondant à vos questions, nous parlerons cette fois d'une même voix, mais cette voix n'aura que l'apparence d'être unique, sachant désormais qu'elle est composée de plusieurs voix intérieures et même de plusieurs temps du verbe, des voix du passé composé, du passé réfléchi, du futur antérieur, de l'optatif.

SPIRALE — La plus grande liberté d'expression que nous connaissions, dites-vous, est celle qui peut avoir cours en analyse où il est possible de tout dire et de tout entendre. Ce qui ne veut pas dire, toutefois, qu'il y soit possible de tout comprendre et de tout interpréter. Dans sa correspondance avec Lou Andréas-Salomé, Freud lui reprochait affectueusement de vouloir tout comprendre, tout unifier et tout systématiser, et il la mettait en garde contre des attentes démesurées lors de sa venue prochaine à Vienne : « *Nous nous efforcerons tous, écrivait-il, de vous rendre accessible le peu de ce qui, dans la psychanalyse, se laisse montrer et communiquer.* » La définition psychanalytique de l'inconscient, ajoutait-il,

impose une limite à la recherche du sens et à la liberté d'expression : elle équivaut à une « agnostisation » (*Agnosierung*), à une passion de non-savoir. Nous ne savons rien de ce qui est au-delà de cette limite. Jusqu'à quel point, dès lors, la psychanalyse est-elle transmissible ? L'expérience d'une analyse est-elle nécessaire pour en saisir toute la portée ?

CHANTAL TALAGRAND ET RENÉ MAJOR — L'hospitalité qu'offre l'analyse à la parole la plus libre, à laquelle ne cesse de s'opposer la censure sous toutes ses formes de résistance, ne va pas sans son corollaire qui est l'accueil du silence et du secret. Pas seulement au sens où l'analyste est tenu au secret mais aussi au sens où l'analysant peut tenir secret ce qu'il suppose que l'analyste peut vouloir entendre. Il est dans l'un des horizons de l'analyse que l'analyste n'y comprend rien. L'essentiel est que l'analysant s'entende dire, en paroles ou en silence, ce qu'il sait à son insu. Il ne s'agit donc pas pour l'analyste de tout comprendre — comprendre quelqu'un n'est pas tout savoir de lui — et encore moins de tout interpréter. Il est plutôt question, en analyse, de reconduire toute demande de sens au sens de cette demande. La passion du non-savoir dont vous parlez — nous précisons *du* non-savoir et non *de* non-savoir — est une passion pour l'inattendu, ce qui surprend, et pour l'inattendu jusqu'alors, du savoir inconscient et des traces qu'il dissémine dans la conscience qu'il parasite. La liberté de l'analyse est celle de se laisser dire ou de se laisser penser ce qu'on ne s'attend ni à dire ni à taire. Dans sa correspondance avec Freud, Lou Andréas-Salomé manifeste en effet, peut-être plus que tout autre correspondant de Freud, une passion pour l'entendement psychanalytique, pour le savoir de la « science » qu'elle discute et

commente longuement. C'est autre chose. Il s'agit du savoir qui est mis en réserve dans la pratique pour s'exposer à ce qui arrive de manière toujours singulière et surprenante. Si le savoir psychanalytique est transmissible — et sa formalisation est en vue de sa transmission —, il reste que l'expérience du dispositif classique de l'analyse, qui soustrait l'autre au regard pour privilégier, dans l'adresse indéterminée de la parole, l'écoute signifiante, ouvre à une dimension de l'autre en soi qui ne connaît pas d'expérience comparable. Georges Perec en a bien rendu compte en disant : « *Quand cela a lieu, on sait seulement que ça a lieu.* »

SPIRALE — Au cours de son histoire plus que centenaire, la psychanalyse a évolué, s'est transformée, théoriquement et pratiquement, mais aussi la société même qui l'a vue naître et les maladies — névroses, psychoses et autres — qui avaient cours au début du vingtième siècle. Qu'en est-il aujourd'hui de la théorie psychanalytique et de sa pratique, après Freud, après Lacan ? Peut-on parler de formes nouvelles de névroses et de psychoses, de maladies émergentes ? Et le dispositif de la cure a-t-il évolué, au-delà des normes strictes de l'API ?

CHANTAL TALAGRAND ET RENÉ MAJOR — Vous parlez à des analystes qui ont pratiquement banni de leur vocabulaire les catégories nosographiques que vous évoquez. Pourquoi ? Parce qu'une analyse parcourt tout le champ fantasmatique de l'histoire de chacun avec les peurs, les angoisses, les jouissances et les folies qui sont à la fois le propre de l'homme et singulières pour chacun, parce que tous les modes de rapport à l'autre se trouvent sollicités dans les transferts analytiques et on ne saurait les objectiver sans tenir compte de l'espace où ils se font jour,

